

LE FABIENNOIS

Municipalité de Saint-Fabien

avril et mai 2021

Projet artistique : l'écho de notre histoire

Dans le cadre du programme *L'école accueille un artiste*, Caroline Jacques et Gervais Bergeron concevront une série de murales avec les élèves de l'école l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien et Lavoie de Saint-Eugène.

Les murales seront inspirées de l'histoire et du territoire des deux villages et seront installées sur les murs extérieurs des écoles ainsi qu'à divers endroits afin que tous puissent en profiter !

Les élèves, mais aussi toute la population, sont donc invités à se mettre en mode «chasse au trésor» pour trouver souvenirs, photos, anecdotes croustillantes ou personnages plus grands que nature. Ces «trésors» seront ensuite partagés sur le site web ou la page Facebook du projet et serviront d'inspiration à la réalisation des murales.

Vous voulez partager une photo, une anecdote ? Envoyez le tout à l'adresse courriel suivante :

echohistoire@gmail.com

Ou encore, utilisez la page Facebook du projet :

[L'écho de notre histoire](#)

Pour suivre l'évolution du projet, allez sur :

echohistoire.wixsite.com



© Caroline Jacques et Gervais Bergeron

Sacs de plastique à usage unique

À partir du **1^{er} juin 2021**, le règlement no 538 **interdisant l'utilisation de la plupart des sacs de plastique à usage unique** entrera en vigueur. Ce règlement, adopté à l'échelle de toute la MRC Rimouski-Neigette, permettra de diminuer notre empreinte écologique et de poursuivre ensemble la lutte à la réduction des déchets.

Les commerçants fabiennois ont déjà été informés de l'entrée en vigueur de ce règlement, mais

la collaboration de tous les citoyens est bien sûr nécessaire pour assurer une transition rapide et sans heurts.

Nous vous invitons donc à reprendre la bonne habitude d'amener avec vous vos sacs réutilisables !

Pour consulter le règlement dans son intégralité, rendez-vous sur le site web (www.saint-fabien.ca) à l'onglet «Règlements municipaux».

Bureau d'accueil touristique

Offre d'emploi

Préposé/e à l'entretien des chalets

Fonctions :

Voir à l'entretien et au bon état des chalets après le départ des locataires. Voir à l'entretien des installations et des locaux de la Corporation.

Tâches :

- Effectuer l'entretien des différents chalets. Faire un ménage impeccable ;
- Préparer le matériel nécessaire à l'entretien, vérifier l'inventaire et aviser la personne responsable des manques ;
- Nettoyer les salles de bain, les cuisines, poêle, frigo, s'assurer que les armoires sont propres sinon les nettoyer, vérifier la propreté de la vaisselle ;
- Désinfecter et nettoyer les installations sanitaires et les planchers, passer la balayeuse, épousseter ;
- Débarrasser les ordures, vérifier l'état du mobilier et des équipements ;
- Rapporter les irrégularités relatives à l'état du chalet.

Conditions de travail et horaire :

- Le travail peut se faire en équipe de 2 personnes ou encore individuellement (les deux personnes engagées peuvent covoiturer et faire les chalets ensemble ou encore se séparer le travail à faire).
- Être disponible les samedis et pouvoir se déplacer quelques fois en semaine hors saison.
- Posséder une voiture pour se déplacer entre les différents chalets, situés à Saint-Fabien et Saint-Fabien-sur-Mer.

Exigences et conditions d'emploi :

- Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 6 mois ;
- Qualités recherchées : Être ponctuel/le, vaillant/e, autonome, fiable, honnête, discret/ète et disponible. Être rapide d'exécution, tout en faisant un travail minutieux ;
- Nombre d'heures par semaine : variable en saison (de mai à octobre) et environ 7 heures par semaine hors saison ;
- Date prévue d'entrée en fonction : Début mai 2021;
- Salaire à discuter selon la formation et l'expérience.

Contact :

Envoyez votre CV **avant le 1^{er} mai** à Lucie Remington, coordonnatrice du Bureau d'accueil touristique, à **infobic@globetrotter.net** ou en personne au 33, route 132 Ouest, Saint-Fabien (téléphonez avant de vous présenter au 418 869-3333).

Bientôt un conseil jeunesse à la MRC !

Le secrétariat à la jeunesse a confirmé à la MRC Rimouski-Neigette l'octroi d'une subvention de 40 000\$ pour créer l'un des premiers Conseils jeunesse du Québec et embaucher une deuxième conseillère au développement local et intermunicipal.

Page 2

Destination Bic/St-Fabien



Une campagne de promotion sera mise en branle dès l'automne prochain pour recruter les membres de ce Conseil jeunesse, qui sera composé et géré par des jeunes de 15 à 30 ans, provenant autant de Rimouski que des municipalités rurales de la MRC.

Lire, c'est s'ouvrir sur le monde... Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

Nous vous rappelons que les recommandations émises par la Santé publique permettent aux usagers des bibliothèques d'accéder librement aux collections. Les postes informatiques peuvent aussi être utilisés, puisque les bénévoles les désinfectent entre chaque utilisation. Un parcours fléché installé au sol permet de plus aux usagers de circuler dans la bibliothèque tout en maintenant la distanciation physique. Il est toutefois obligatoire de porter un masque.

Vous voulez vous assurer de la disponibilité d'un livre ? Consultez le catalogue du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent à l'adresse suivante : www.reseaubibliobsl.qc.ca Il est aussi possible de réserver ou de commander vos titres par téléphone, sur les heures d'ouverture de la Bibliothèque, ou en tout temps par courriel à biblio.fabien@crsbp.net

Notez pour terminer qu'il n'y a plus d'amendes appliquées sur les livres rendus en retard. Nous comptons simplement sur le civisme habituel des usagers ! Bonne lecture !

Exposition temporaire : Jusqu'au mois d'août 2021, une belle collection intitulée *Quand le livre fait son cinéma* ! sera exposée à la Bibliothèque. Profitez-en !

Compte de taxes : attention au matricule !

Lorsque vous payez votre compte de taxes en ligne, prenez soin d'entrer TOUS les chiffres du matricule afin que votre paiement soit bien validé (ci-contre, le matricule est entièrement surligné en jaune ; il faut donc inclure tous les 0).

De plus, si vous recevez plusieurs comptes de taxes, puisqu'un matricule différent est attribué à chacun d'eux, assurez-vous de bien identifier chaque paiement à l'aide du bon matricule. Évitez d'additionner les montants de tous vos comptes de taxes et de ne faire qu'un seul gros paiement : notre système informatique n'est pas en mesure de répartir le paiement sur tous vos comptes.

PAYABLE À:	MUN. PAROISSE DE ST-FABIEN 20A, 7IEME AVENUE ST-FABIEN, QUEBEC G0L2Z0		
DUPLICATA			
MATRICULE:	F 0981-99 7423 00 0000		
PROPRIÉTAIRE:	GAGNÉ JEAN		
ADRESSE:	7 RUE JEAN		
N° MUN.:	10070	224.00	
N° SIPC:	1297	TAXES "G"	17.70
N° COMPTE:	200850	TAXES "R"	
ÉCHÉANCE:	20-03-2020	TAXES "U"	241.70
ATTENTION A LA DATE D'ÉCHEANCE			TOTAL

Enfin, notez que pour nous trouver dans votre liste de fournisseurs sur votre compte en ligne, vous devez chercher **Municipalité Paroisse de Saint-Fabien**. Merci !

Retrait des abris d'auto temporaires

Suivant le règlement de zonage numéro 476, les abris d'auto temporaires doivent être **retirés à partir du 1^{er} mai**. L'inspecteur municipal, Steeven Boucher, débutera à cet effet ses inspections vers la mi-mai. Notez que les abris doivent être entièrement démontés, incluant la structure métallique ou de bois.

Horaire de la Biblio :
Mercredi : de 13h à 15h30
Samedi : de 9h30 à 11h30

Camp de jour 2021 - Offres d'emploi

Moniteurs et aides-moniteurs

Description des tâches :

- Préparer un programme d'activités chaque semaine ;
- Assister à une réunion entre les moniteurs et le coordonnateur chaque semaine ;
- Appliquer les politiques et directives relatives à son secteur d'activités ;
- Animer et organiser les activités du camp de jour ;
- Être responsable de son groupe ;
- Assurer la gestion des ressources matérielles ;
- Communiquer avec les parents.

Surveillez la page Facebook des Loisirs : les inscriptions au Camp de jour seront bientôt ouvertes !

Exigences :

- Être âgé de 16 ans ou plus (moniteur), 14 ans et plus (aide-moniteur) le premier jour du Camp ;
- Être étudiant à temps plein (automne 2021 et hiver 2022) ;
- Être dynamique et créatif ;
- Avoir un bon sens de l'organisation et de la planification ;
- Posséder une formation en secourisme à jour avant le début du Camp : un atout.

Conditions d'emploi :

- Être disponible à temps plein du 28 juin au 13 août 2021 ;
- Horaire variable selon les besoins ;
- Lieu de travail principal : Pavillon des loisirs.

Contact :

Transmettez votre CV accompagné d'une lettre de présentation **avant le 3 avril 2021** à Martine Therriault, directrice des Loisirs St-Fabien Inc., en personne ou par la poste au 32, avenue de l'Aréna ou par courriel à loisirss@cgocable.ca

Collecte des gros rebuts : 6 et 7 mai 2021

La collecte des gros rebuts se tiendra les **4 et 7 mai**. Vous êtes donc invités à déposer vos gros rebuts le long de la voie publique **au plus tard le 3 mai**.

Il est aussi très important de tenir compte de la liste des rebuts acceptés ou refusés : les rebuts

qui ne sont pas acceptés seront laissés sur place. Un maximum de 3 mètres cubes de rebuts est accepté par foyer.

Pour savoir où déposer les matières qui ne seront pas ramassées lors de la collecte des gros rebuts, consultez www.infobac.ca

Matières acceptées	Matières refusées
Matelas, futon ; Mobilier inutilisable ; Caoutchouc, caoutchouc mousse ; Tapis, pré-lart et tuiles ; Douche ; Toile (de piscine ou autre), attachée en ballot ; Sacs de moulée (plusieurs sacs insérés dans un) ; Balançoires démontées, bassin de jardin ; Électroménagers sans réfrigération.	Débris de construction et de démolition ; Résidus verts ; Pneus et pièces automobiles ; Résidus commerciaux, industriels ou agricoles ; Matières contaminées ou dangereuses ; Électroménagers avec réfrigération (frigo, congélateur, refroidisseur d'eau) ; Bonbonne de propane ; Produits électroniques.

Jardins communautaires : inscrivez-vous !

Les jardins communautaires reviendront ce printemps ! Deux sites seront mis à disposition des jardiniers : un à la Grange octogonale et un autre au parc municipal situé près du HLM. Les jardiniers pourront choisir le lieu qui leur convient le mieux.

Nouveauté cette année : **de beaux arbres fruitiers seront plantés dès ce printemps** sur les deux sites de culture en collaboration avec Arbre Évolution, une coopérative de solidarité spécialisée dans le reboisement des communautés. **D'ailleurs, si vous avez le goût de participer en tant que bénévole à cette activité de plantation, qui se tiendra les 18, 19 et 20 juin, vous êtes les bienvenus !**

Pour réserver votre parcelle dans l'un ou l'autre des jardins communautaires ou pour participer à la plantation des arbres fruitiers, contactez **Maryse Aubut** au bureau municipal (418 869-2950).

© Caroline Jacques



Concerts aux Îles du Bic : 20 ans de musique

Cher public,

Comme vous le savez certainement, Concerts aux Îles du Bic fêtera sa 20^e édition cette année du 7 au 15 août ! Eh oui, déjà 20 ans ! En tant que public vous avez été au cœur de l'évolution du festival, de son histoire.

Pour souligner cette édition anniversaire, nous vous invitons à nous partager vos souvenirs. Nous préparons présentement des témoignages spéciaux dans lesquels nous voulons rappeler des moments marquants, des souvenirs ou des anecdotes qui vous ont marqués au fil des éditions. Ces témoignages seront diffusés sur nos médias sociaux dans le cadre de notre campagne soulignant notre anniversaire.

Nous comptons sur vous pour nous faire parvenir un court texte sur votre expérience au festival. Certains d'entre vous participent au festival depuis plusieurs années et d'autres viennent de se joindre à nous. Peu importe, nous voulons partager vos souvenirs ! Une phrase, un paragraphe, un page, un roman... on veut vous entendre.

Suivez ce lien qui vous mènera au formulaire de témoignage : <https://bit.ly/3lOFX75>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au adjoint@bicmusique.com. Nous vous répondrons avec grand plaisir !

Échos du conseil*

Janvier

Il est résolu :

- de donner le contrat pour le remplacement du serveur informatique du bureau municipal à PG solutions au montant de 3820,95\$ + tx ;
- de désigner tous les employés et membres du Conseil comme service essentiel de la Municipalité et de les autoriser à se présenter dans les locaux municipaux ;
- de ne pas réclamer la ristourne du Bureau d'accueil touristique pour l'année 2020 au montant de 34 668,23\$;
- de donner le contrat de réfection du contrôle du système de chauffage électrique du 2^e étage du Pavillon des loisirs à Locatel Plus au montant de 13 200\$ + tx ;
- de faire un don de 300\$ à l'ACEQ pour l'année 2020 ;
- d'autoriser le remboursement des dépenses reliées à l'inspection des conduites d'égouts de la résidence du 16, 5^e rue ;
- de renouveler les membres impairs du CCU pour 2 ans :

Siège 1 : Agriculteur : Guillaume Brillant

Siège 3 : Résident Saint-Fabien-sur-Mer : Nathalie Lamoureux

Siège 5 : Résident travaillant à St-Fabien : Hélène Francoeur

- D'autoriser le règlement d'emprunt par billets no 479 à la Banque Nationale pour un montant de 544 700\$ jusqu'en 2026.

Février

Il est résolu :

- d'adopter la déclaration d'engagement contre l'intimidation envers les élues et élus municipaux proposée par l'Union des municipalités du Québec ;
- d'adopter la politique jeunesse intermunicipale de la MRC Rimouski-Neigette ;
- de soutenir la Société des concerts Bic St-Fabien au montant de 1600\$ pour l'année 2021 ;
- de nommer Yannick Dumais représentant du conseil municipal sur le conseil d'administration de la Corporation de développement touristique Bic/St-Fabien ;
- de nommer Maryse Aubut représentante de la

Prochaines séances du Conseil :

6 avril, 19h30 (huis clos)

3 mai, 19h30 (huis clos)

Municipalité sur le comité du Programme de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) de la MRC Rimouski-Neigette ;

- de procéder à un appel d'offres en commun avec la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière pour les travaux de la route Ladrière, décrétés au Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) ;

- d'accepter la soumission du Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. (LER) au montant de 35 874,99\$ taxes incluses pour exécuter l'étude géotechnique préliminaire à la réfection de la route Ladrière ;

- d'accepter la proposition de Nordikeau pour le mandat d'exploitation des ouvrages de captage, traitement et distribution des eaux de consommation ainsi que l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées pour un montant forfaitaire de 5418,00\$ par mois + tx ;

- d'accepter la proposition d'Automation d'Amours pour le remplacement d'un débitmètre au montant de 4375\$ + tx, transport, pose et raccordement non inclus ;

- d'autoriser le ministère des Transports à réaliser des travaux de nuit sur la route 132 dans le secteur de la « Côte à Gendreau » afin de minimiser l'impact sur la circulation ;

- d'accepter de céder 3 mètres de terrain à l'ouest du lot 3 868 668 pour permettre un agrandissement ; les frais de notaire et d'arpentage seront assumés par l'acheteur ;

- d'accepter la demande de monsieur Laval Boulanger pour le lotissement et l'utilisation du lot 4 146 566 à une fin autre que l'agriculture pour une superficie totale de 0.3962 hectare afin de permettre la construction d'une maison ;

- de déposer le projet de règlement 538-P relatif à l'interdiction de certains sacs de plastique ;

- de déposer le projet de règlement 539-P modifiant le plan d'urbanisme no 475 afin d'assurer la concordance au règlement 20-02 ;

- de déposer le projet de règlement 540-P modifiant le règlement de zonage no 476 afin d'assurer la concordance au règlement 20-02.

*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité ! Il ne s'agit ici en effet que d'une sélection de faits saillants.

Portrait des matières résiduelles générées par nos institutions, commerces et industries (ICI)

Une équipe de jeunes professionnels à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke a été chargée par la MRC Rimouski-Neigette de dresser le portrait des matières résiduelles générées par les ICI. Ce portrait permettra de connaître avec précision leurs besoins en termes de gestion des matières résiduelles et de mieux les accompagner dans la démarche collective de réduction des déchets.

Des économies considérables peuvent en effet être réalisées si nous réduisons de manière significative nos quantités de matières enfouies.

Les institutions, commerces et industries fabiennoises seront donc contactés sous peu par l'équipe de l'Université de Sherbrooke pour répondre à un court sondage.

Merci d'y participer !

Submersion côtière : analyse des zones à risque

Le conseil des maires de la MRC Rimouski-Neigette a donné au Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR le mandat d'étudier et de cartographier les zones à risque de submersion.

Cette analyse pourrait avoir des répercussions sur notre schéma d'aménagement et de développement, mais aussi sur notre façon d'appréhender certaines questions de sécurité civile.

55 km de côtes, de Saint-Fabien jusqu'à Rimouski, seront donc passés sous la loupe des scientifiques pour mieux comprendre les impacts des changements climatiques sur notre territoire.

Le projet, prévu sur trois ans, est évalué à plus de 235 000\$. Divers partenaires financiers contribuent au projet : le ministère des Affaires municipales, et de l'Habitation, la MRC, l'UQAR, le Parc national du Bic et le député Harold Lebel.

Écoconseils de la MRC

Masques de procédure : «recycler» ou jeter au bon endroit ?



En premier lieu, il est important de savoir que ces masques ne doivent jamais être mis avec les matières recyclables ni abandonnés dans la rue ou en nature. Étant des matières « contaminées », la disposition de ces équipements de protection individuelle doit être conforme aux règles émises par la Santé publique afin d'éviter tout risque de contamination. Actuellement, Recyc-Québec préconise de disposer de ces matériaux avec les déchets dans des contenants fermés.

Malheureusement, on se rend compte qu'actuellement, il n'y a aucune entreprise en mesure de recycler les masques de procédure au Québec. Et même lorsque c'est tenté, les frais facturés par les entreprises pour participer à leur programme sont très élevés et peuvent facilement dépasser les 13 000 \$ par tonne. Si on compare, une tonne de déchets enfouis à Rimouski coûte à peine 130\$.

Bien qu'aucune étude scientifique n'ait encore été faite, on peut aussi émettre un doute sur le gain environnemental de ce «recyclage» des masques par rapport à l'enfouissement au niveau local. Il faut en effet transporter les masques sur de très grandes distances (émission de gaz à effet de serre) et la valorisation énergétique (incinération) entraîne des émissions polluantes. La traçabilité des matières est aussi un défi pour s'assurer que tout soit fait conformément aux normes en vigueur.

En résumé, avec l'état actuel de la situation, le plus important est que votre masque jetable ne finisse pas dans la rue, puis dans nos cours d'eau! Autant que possible, on priviliege les masques réutilisables ; sinon, on dispose de notre masque dans le bac à déchets!

VOTRE LIEN RURAL URBAIN

	 Départ	 Arrivée
Saint-Fabien		
• Restomotel Bon Voyage	6 h 55	17 h 35
• Bureau municipal	6 h 57	17 h 33
Saint-Eugène-de-Ladrière		
• Église	7 h 09	17 h 21
Saint-Valérien		
• Patinoire	7 h 22	17 h 08
• Rang 4 - route Ouellet	7 h 31	16 h 59
Centre-ville de Rimouski (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée 7 h 45	Départ 16 h 45



Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

INSCRIPTION GRATUITE

À partir de
2^{37\$} / déplacement
1^{63\$} pour étudiant

RÉSERVATION



418-724-5155

Concours Le plein air en 6 défis !



Félicitations aux familles qui ont gagné l'une des quatre paires de raquettes dans le cadre du concours *Le plein air en 6 défis* ! Le concours était organisé durant la semaine de relâche par Les Loisirs St-Fabien, en collaboration avec l'URLS du Bas-Saint-Laurent. Pour participer, il suffisait d'envoyer des photos des activités pratiquées en plein air durant la relâche. Malgré le mauvais temps, ça a beaucoup joué dehors à Saint-Fabien !

Les familles gagnantes sont celles d'Émilie Coulombe, Mélanie Lepage, Maryse Gagné et Mélissa Bouchard, mais au moins une trentaine de familles ont participé en envoyant leurs photos. La plupart d'entre elles seront d'ailleurs bientôt exposées au Pavillon des loisirs pour montrer toutes ces belles joues rouges.

Un grand merci à toutes les familles participantes et à Marie-Michèle Blanchette de nous permettre d'utiliser la photo de son beau François, qu'on voit en pleine construction d'un château de neige !